

## COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

### CONSEIL MUNICIPAL DU : 25 août 2016

Présents : Mmes BOUCHE, CAZENEUVE LAGACHERIE, PALLEC Mrs FRISONI SANCHEZ.LAURENS

Excusés : Mr BIENCINTO .

Procurations : Mr COLOMBIE à Mr FRISONI

Mme LAGACHERIE a été nommée secrétaire de séance

Ouverture de la séance à 19h00

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal si deux points peuvent être rajoutés à l'ordre du jour :

- Le renouvellement du contrat de Michael LAPOULE

- Virement de crédit : sonde 1700 €

ORDRE DU JOUR	INFORMATIONS APPORTEES	PROPOSITIONS/ DECISIONS ADOPTEES	
Renouvellement du contrat de Michael LAPOULE	Le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique 2eme classe pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de 1 mois allant du 01/10/2016 au 31/10/2016 inclus. Cet agent assurera des fonctions d'adjoint technique 2eme classe à temps.	Pour : 8	
Emploi saisonnier été 2016	La création d'un poste d'agent contractuel dans le grade d'adjoint technique 2eme classe pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de 3 mois allant du 04/07/2016 au 30/09/2016 inclus. Un contrat de 2 mois sera effectué dans un premier temps et sera renouvelé un mois de plus si besoin. Cet agent assurera des fonctions d'adjoint technique 2eme classe à temps. La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 340 du grade de recrutement. Les crédits correspondants sont inscrits au budget.	Pour : 8	
DPU	Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que dans le cas d'une demande d'acquisition d'un bien situé dans la commune, nous pouvons exercer le droit de préemption. Dans le cas présent, il informe le conseil que les propriétés de la SCI REBONATO cadastrées : B 205 et B 206 font l'objet d'une proposition d'achat et demande s'il y a lieu d'exercer le droit de préemption.	Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, de ne pas exercer le droit de préemption pour ces trois DPU.	
SDEHG	Opération de rénovation de l'éclairage public au centre du village - tranche 2 Cout total TTC : 55 000 € Part gérée par le Syndicat : 32 000 € Part restant à la charge de la commune : 14 339 € TVA éligible au FCTVA (récupérée par le SDEHG) : 8661 €	Pour : 8	
Revente d'une concession funéraire à la commune	Un particulier souhaite revendre une concession achetée en 1991. Après renseignements pris auprès des services de l'ATD, cette personne peut rétrocéder sa concession si celle-ci est vide et la transaction ne peut entrainer aucun bénéfice pour le titulaire.	Le conseil municipal propose de se porter acquéreur pour le montant du prix d'achat soit 34€30.	

			Pour : 8												
ONF Proposition des coupes de l'exercice 2017	Bois à la revente 2 Ha plus ou moins 1065 m3. L'ONF conseille de reporter cette vente à 2019 pour que la repousse se fasse Parcelle 20		Pour : 8												
ALAE	- Règlement intérieur : Monsieur le Maire en fait la lecture pour approbation - Fiche d'inscription : Monsieur le Maire en fait la lecture pour approbation - Renouvellement CUI : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le poste en contrat unique d'insertion pour le fonctionnement de l'ALAE se terminait le 23 août dernier . Ce recrutement en tant qu'adjoint d'animation 2ème classe IB 340, qui a en charge la direction de l'ALAE, pour un horaire de 20H00/semaine annualisé. - Renouvellement d'un contrat à durée déterminée : le contrat de Madame Solange Vandesteene arrive à son terme et doit être renouvelé		Pour : 8 Pour : 8 Pour : 8  Pour : 8												
Ecole : lancement appel d'offre pour travaux tranche 2	Monsieur le maire explique que le Bureau Reulet finalise le dossier permettant de lancer les appels d'offres afin de retenir les entreprises qui devront réaliser les travaux. Monsieur le Maire rappelle que lors du conseil municipal du 30 mars dernier, le montant des travaux ainsi que son financement ont été votés à l'unanimité. Tels que cité ci-dessous. Le montant de la tranche 2 est de 360 885 € HT / DETR 44 % Conseil départemental : 25% CAF : 11% Réserve parlementaire : 1% Part communale : 20%		Pour : 6 Abstention : 2												
Création d'un poste d'adjoint technique 1ère classe après réussite de l'examen	La création de ce poste sera effective lorsque l'agent qui n'a pour l'instant que l'écrit aura l'oral.														
Renouvellement du contrat de Michael Lapoule	Prolongation du contrat jusqu'au 1er octobre 2016		Pour 8												
Virement de crédit pour piscine sonde chlore	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Virement de crédit</th> <th>Diminution sur crédits ouverts</th> <th>Augmentation sur crédits ouverts</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>D 21318-184 Travaux piscine</td> <td></td> <td>1700</td> </tr> <tr> <td>D 21318-200 Bât religieux</td> <td>1700</td> <td></td> </tr> <tr> <td>TOTAL D 21 Immo corporelles</td> <td>1700</td> <td>1700</td> </tr> </tbody> </table>	Virement de crédit	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts	D 21318-184 Travaux piscine		1700	D 21318-200 Bât religieux	1700		TOTAL D 21 Immo corporelles	1700	1700	Pour 8	
Virement de crédit	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts													
D 21318-184 Travaux piscine		1700													
D 21318-200 Bât religieux	1700														
TOTAL D 21 Immo corporelles	1700	1700													
Questions diverses	1/ Installation de la fromagerie Betty pour affinage dans le tunnel : Monsieur le Maire est en contact avec ce fromager, il informe que des études d'hydrologie doivent avoir lieu.. 2/ Nom de la future communauté de communes : Monsieur le Maire donne les informations aux conseillers municipaux. 3/ Arrêts de bus : certains ne seront plus desservis.														

4/ Vente de matelas : Monsieur le Maire propose de modifier le tarif pour une installation de 8m, 7 € 5/ Formation des élus : Madame Lagacherie souhaite faire la formation sur l'attribution de fonds européens.		
--	--	--

Fin de séance à 19h30